

# BULLETIN D'INFORMATION

J.O. N. 64 NC. DU 22-7-1976

INTERIEUR

DE L'AMICALE DES ANCIENS GUERRILLEROS ESPAGNOLS EN FRANCE (F.F.I.)

Siège Social : 27, rue Emile Cartailhac - 31000 TOULOUSE - C.C.P. 1491-76 P Toulouse

3<sup>e</sup> TRIMESTRE 2000

Directeur : RON Ramòn

N° 79 - 3,00 F

Déclaration de dépôt faite à la Préfecture de la Haute-Garonne. Inscription à la Commission paritaire n° 1633D73 - I.S.B.N. 0295-2467



## LA DÉPORTATION TOUCHE LES ELEVES

*Le jeudi 22 juin 2000, a eu lieu la remise des prix du Concours de la Résistance et de la Déportation, cette distribution s'est déroulée sur la place intérieure du Conseil Général, en présence de son président Pierre Izard, et des autorités civiles et militaires, parmi lesquelles Serge Marty, directeur de l'Office des ACVG de la Haute-Garonne.*

*Comme chaque année, le Conseil Général a récompensé les quinze élèves ayant les meilleures notes, en leur offrant un voyage pour visiter les camps de concentration nazis en Allemagne et du Struthof en France. Cette année, M. Serge Marty, au nom de l'Office des ACVG a offert deux voyages supplémentaires qui ont permis de grouper dix-sept élèves, lesquels expriment leurs émotions de ce voyage par l'écrit suivant.*

**D**ans le cadre du Concours départemental de la Résistance et de la Déportation, du 20 au 28 août, nous avons effectué un voyage en Alsace et en Bavière dont les moments forts étaient la découverte des camps de concentration nazis du Struthof, de Flossenburg et de Dachau.

Nous avons été accompagnés par Jacques Capis (résistant et déporté à Flossenburg), André (résistant) et Sylvette Gaillard (dont le père Sylvain Dauriac fut résistant et déporté à Auschwitz), Jean-Marie Lavigne (résistant et déporté à Mauthausen) et José (résistant) et Conchita Ramos (résistante et déportée à Ravensbrück). La découverte de ces camps et surtout les témoignages poignants des déportés sur les lieux mêmes de leurs souffrances auront changé nos existences paisibles d'adolescents libres sans le savoir. Nous nous pensions tous plus ou moins préparés par nos lectures et nos recherches mais, face à ces témoignages dans ces lieux de mémoires, nous nous sommes rendus compte que nous étions très loin de nous représenter la réalité de l'horreur des camps. Notre prise de conscience n'aurait jamais été possible sans ce retour sur des lieux douloureux avec ces témoignages.



En effet, essayer de concevoir la réalité de cette histoire, c'était jusqu'alors pour nous comme vouloir se représenter l'infini. Ainsi, le récit de leurs souffrances individuelles, aussi bien physiques que morales, nous ont permis d'aller au-delà des chiffres et de saisir que les plus de 7 millions de victimes de la barbarie nazie étaient autant de Jacques, de Jean-Marie

et de Conchita. L'essentiel dans la déportation n'est pas le nombre total des victimes, mais l'individualité de chacun. Leur présence et leurs témoignages nous étaient donc indispensables. Aujourd'hui, il n'existe aucun mot capable de décrire ce que nous avons ressenti : émotions mêlées, troubles inexprimables lorsque nous passons la porte

du camp (tant en entrant dans le camp qu'en en sortant), également lorsque nous nous trouvons devant les fours crématoires, où tant de cadavres ont été brûlés, avec l'impression terrible de sentir encore l'odeur de la mort. Nous ressentons un pareil vide devant les rangées de barbelés électrifiés, devant la table de dissection qui a servi aux expériences pseudo-médicales sur des déportés, devant la place d'appel et la potence, devant les emplacements des fosses où reposent des milliers de victimes du nazisme, devant tant d'autres endroits, encore tant.

Il est vrai que « ces pierres parlent ». C'est à ce moment-là également qu'on prend conscience de la force morale des déportés, ils ont vécu cela et ils reviennent sur ces lieux. On sait que c'est dur pour eux mais ils le font par devoir moral.

Lors de ce voyage, les déportés nous ont aussi appris que, malgré le poids dont est chargé leur passé, c'est le présent qui est le plus important. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles ils témoignent : leur présent, notre futur.

Un autre aspect tout aussi enrichissant de ce voyage a été de vivre une semaine ensemble. Nous avons côtoyés les anciens et nos papys ont même parfois su se montrer plus dynamiques que nous. Chacun a du faire preuve de maturité pour que la vie en communauté se déroule bien. Le résultat en est une semaine remplie d'émotions, et, à côté des moments difficiles, des moments de rire, de solidarité, de complicité.

Les anciens ont placé en nous leurs espoirs et leur confiance et nous nous trouvons désormais les dépositaires de cette mémoire. Ce devoir, nous l'accomplirons en crevant les murs de la mémoire pour qu'afflue au jour l'autre côté du « décor ».

Nous ne voulons laisser aucune prise à ces assassins de la Mémoire que sont les négationnistes et pour cela, nous tirerons parti de tout ce que nous portons en nous grâce à la volonté de nos aînés.

« Le jour de la Noël 44, ils nous ont fait sortir des blocs, ils avaient mis un arbre de Noël qu'ils avaient illuminé. Ils avaient fait une potence et ils ont pendu 6 déportés, j'ai un copain à moi qui a été pendu. Gaulon, c'était un copain à moi, on se connaissait depuis qu'on était tout petit. »

C'est les larmes dans la voix que Jacques Capis revit, bouleversé, ce douloureux Noël. Nous nous trouvons sur les lieux de l'ancien camp de concentration nazi de Flossenbourg où Jacques Capis a passé 13 mois. Il a été arrêté sur dénonciation pour faits de Résistance, torturé puis déporté le 23 avril 1944. Il n'avait que 17 ans. Abasourdis, complètement vidés, sans vraiment comprendre, nous essayons de prendre conscience de ce qu'il a vécu. Nous avons les mêmes réactions, les mêmes sentiments devant chaque témoignage : au Struthof, à Flossenbourg et à Dachau. Moment très fort aussi dans le camp de Dachau, la minute de silence observée par tout le groupe, devant l'emplacement des baraques n° 18 et 22 à la mémoire des Résistants français qui y ont séjourné a été d'une intense émotion. Face à l'émotion des déportés, nous nous sentons impuissants, proches d'eux, mais en même temps très éloignés, projetés dans un autre monde dépassant notre imagination de jeunes adolescents insouciantes. Nous ressentons maintenant la fragilité de notre liberté mais aussi sa valeur essentielle.

Notre regard sur la société, sur les problèmes qui nous entourent et sur nous-mêmes a changé. Aujourd'hui, nous nous sentons porteurs d'un devoir de

mémoire, d'un appel à la vigilance.

Urgence de la vigilance ! Pourquoi ? Parmi les horreurs qui ont eu lieu après la Deuxième Guerre mondiale, nous n'évoquerons que les plus récentes; La découverte des camps en Tchétchénie ou en Yougoslavie a soulevé notre indignation, notre colère. La montée en puissance de Haider en Autriche nous prouve que nous ne sommes pas à l'abri d'une répétition tragique de l'Histoire. Et plus proche de nous, la persistance de l'extrême-droite en France, dont on sent continuellement la présence.

« Celui qui ne connaît pas son passé est condamné à le revivre » a dit Elie Wiesel, Prix Nobel de la Paix.

Le témoignage de Jacques Capis nous a ému mais il nous a également permis de toucher du doigt la réalité d'un camp, de prendre conscience de ce qu'est la destruction d'une vie humaine (répétée à une échelle inimaginable par sa grandeur). Ses mots ont claqué dans nos têtes, et cela ne s'est pas passé il y a si longtemps. Dans nos esprits naît ce que tous « nos papys » attendent de nous, le devoir de mémoire et de vigilance, pour que ce qu'ils ont vécu ne se reproduise plus jamais. Ils nous l'ont prouvé, la dignité humaine, la vie triomphent toujours si l'on se bat. Pour cela, notre arme est la MÉMOIRE.

« L'Eveil »

**Ecrit le 16 août 2000  
par les lauréats du Concours de la Résistance  
et de la Déportation**

*Je me disais « je sais » mais je ne savais pas.  
Les livres, les images ne parlaient pas.  
Vous seuls avez su nous ouvrir les yeux.*

*Sans vous, les pierres seraient restées pierres.  
Autour d'elles maintenant erre votre histoire, notre histoire.  
A travers les générations,  
Les voix de la mémoire voyageront.*

*Courage que vous avez eu.  
Courage qui nous a émus.  
Le message nous est parvenu.*

*Cette foi en la vie  
Partout nous suivra  
Et dans toutes les oreilles résonnera.*

**Souvenons-nous ensemble : VIGILANCE.**

# RECUPERATION DE NOTRE HISTOIRE

## Jean-Jacques Jordi nous parle de 300 lettres qui ne sont jamais arrivées à destination

Elles étaient empilées dans un carton gardé aux Archives départementales. Elles n'avaient jamais été ouvertes, hormis une ou deux par un collectionneur indécrot pour récupérer les timbres. Aussi, lorsque Jean-Jacques Jordi les découvre voilà quelques mois, c'est la stupeur.

Historien spécialiste des pieds-noirs, il effectue alors des recherches sur la branche espagnole. Un employé des Archives lui a parlé d'un carton qui pourrait l'intéresser. Il s'agit en fait de lettres envoyées début 1939 d'Espagne ou des camps de réfugiés du Sud-Ouest, par des mères, femmes, frères ou enfants aux hommes blessés à la guerre, ou grands malades, et soignés sur un bateau-hôpital à Marseille.

Immédiatement, M. Jordi alerte son confrère Emile Témime, spécialiste des migrations et particulièrement des Espagnols. Son concours va s'avérer décisif pour la suite.

### Une intimité déchirante

« Ce sont des courriers très intimes, parfois déchirants, révèle M. Jordi. C'est la première fois que je trouve des choses aussi fortes. Quand je les ai ouverts, je n'en ai pas dormi pendant une semaine. Je pestais contre le préfet de l'époque qui a pris la décision de ne pas les distribuer. Des familles ont été brisées à cause de ces lettres qui ne sont jamais arrivées. Des gens ont perdu tout espoir. » Ainsi Maria expédie quatre lettres à son mari, qui meurt entre la première et la deuxième. Elle l'ignore et continue d'écrire. Le courrier de Carmen à Antonio se termine sur deux dessins d'enfant. Ces hommes sont tous internés sur des bateaux amarrés au cap Janet. L'attitude de la préfecture est incompréhensible. Pourquoi bloquer ces échanges épistolaires innocents, alors que c'est le préfet lui-même qui avait proposé à l'Etat que Marseille accueille les républicains blessés au combat, ayant fui le nouveau régime nationaliste et dictatorial de Franco ?

### Rendre les lettres

Au total, 2 906 réfugiés arrivent des « camps de concentration » (c'est leur nom officiel) installés à Argelès, Barcarès, Gurs, Rivesaltes, Septfonds... 1 166 montent à bord du *Patria* et 1 146 à bord du *Providence*. 100 autres sont dirigés vers la Conception, 80 à Sainte-Marguerite, 18 à l'Hôtel-Dieu, 12 à Salvator et 395 sur le jardin d'enfants de la rue Saint-Sébastien transformé en hôpital de fortune. Cinquante d'entre eux succomberont à leurs blessures ici même.

« Nous pensons avec Témime qu'il faut restituer cette mémoire. On doit rendre leur histoire à ces gens ou à leurs descendants. Nous nous sommes associés avec l'université de Barcelone pour les retrouver, la TV3 catalane est aussi très intéressée, et nous allons prochainement publier notre travail et ces lettres, tombées dans le domaine public au bout de soixante ans. Les Archives départementales se sont engagées à fournir des copies aux familles qui en feraient la demande. » Toutefois, le calvaire des réfugiés espagnols – 500 000 ont franchi les Pyrénées – ne s'est pas arrêté là. Dès la déclaration de guerre en France, ils seront incorporés aux groupements de travailleurs étrangers.

En juin 1940, l'armistice signé, l'Etat les renvoie dans les camps français. Beaucoup seront ensuite déportés en Allemagne. La responsabilité de l'Etat français est immense.

Emile Témime, qui possède la liste des réfugiés espagnols emmenés dans les camps nazis, a déjà fait un terrible constat sur une première série de réfugiés (ceux dont les noms commencent par A et B) soignés à Marseille : trois d'entre eux ont été exécutés et brûlés au camp d'extermination de Mauthausen.

Les lettres volées par l'administration à l'intimité des familles auraient-elles changé le cours de leur histoire ?

Oui pour ceux qui ont survécu et ont pu se croire abandonnés, livrés seuls à leur triste sort. Des ménages ont été brisés. Pour les autres, c'est différent. Mais au moins ces hommes seraient-ils morts en sachant que leurs proches les aimaient toujours.

### « Nous sommes 16 000 et dormons à terre »

Ces lettres racontent simplement des moments de vies déracinées par la guerre. Emouvant...

Ces lettres ne sont pas des secrets d'Etat. Elles racontent simplement des moments de vies déracinées par la guerre. Il y a là des récits intimistes, ou encore un courrier cosigné par sept mécaniciens internés au camp d'Argelès. Ils écrivent au maire de Marseille pour lui demander une embauche dans une usine d'armement, et ainsi continuer la lutte au service de la France. Voici quelques extraits traduits par Jean-Jacques Jordi.

Lettre envoyée par sa femme à Presencio Parilla le 23 mars 1939 depuis le camp de concentration de Septfonds, Tam-et-Garonne : « Nous sommes 16 000 dans des baraques de bois. Nous dormons à même la terre, sur deux doigts de paille. Nous sommes entre quinze et vingt par baraque. Chaque jour il pleut et il fait un froid tel qu'on ne peut pas sortir. Pour ce qui est de la cuisine, si tu n'as pas d'argent tu manges très mal. »

Lettre expédiée par Carmen à son mari Antonio le 7 avril 1939 du camp d'Hossier d'Ajain, Creuse : « Antonio, j'espère que lorsque tu recevras cette lettre, tu jouiras à nouveau d'une pleine santé, pour toi et pour nous. Je suis contente de savoir que tu as grossi de six kilos. En ce qui concerne l'adresse de ma tante, j'ai reçu une carte d'elle. Elle t'envoie un million de baisers et un million de mercis pour la recherche que tu as faite au sujet de sa famille. Tu me dis aussi dans ta lettre que tu as besoin d'un peu d'argent. Je me suis renseignée quant à l'adresse de ta sœur et de ta mère pour leur demander qu'elles t'envoient aussi de l'argent. Antonio, je dois te dire que je me languis de ne plus être avec toi. J'espère que tu vas vite guérir. » Sous la signature figurent deux dessins : un visage d'enfant, un bateau. De Miami, aux Etats-Unis, Mike Miro écrit à son frère : « J'ai foi en le futur, la vie sera belle quand nous serons à nouveau réunis. »

Pour M. Jordi, « il y a ainsi des mots déchirants, c'est une trahison si l'on songe que les lettres ne sont jamais arrivées ». 143 lettres proviennent d'Espagne, 147 des camps français, deux d'Algérie, une des Etats-Unis, une d'Angleterre, une d'Argentine, une de Grèce, une de Gibraltar, une d'Italie.

Philippe Schmit

## GARD-LOZÈRE

# LA CÉRÉMONIE DE LA PLAINE REND HOMMAGE AUX « GUERRILLEROS »

« *Ni haine, ni revanche, mais jamais l'oubli.* » Cette citation, significative du devoir de mémoire que s'emploie à préserver le monde ancien combattant, a conclu la vibrante allocution de M. Ranc-Viala, premier orateur de cette cérémonie de La Plaine. Samedi en fin d'après-midi, alors que le tonnerre grondait sur les Cévennes, la cérémonie de La Plaine était honorée



Lors du dépôt de gerbe en présence des diverses personnalités.

par une assistance fournie, composée de nombreux élus et de représentants d'associations d'Anciens combattants, preuve tangible que les « guérilleros espagnols » n'oublient pas et s'emploient à perpétuer le souvenir de ceux qui « *avec ou sans uniforme sont tombés pour la liberté* ».

Le monde des anciens combattants est venu une fois encore se recueillir sur la petite stèle commémorative du château de la Plaine sur la commune de Portes, à la mémoire de deux « martyrs » de l'occupant nazi, Grégorio Hernandez et Casimiro Camblor abattus en juin 1944 en bordure de la petite route conduisant au Martinet.

Une occasion pour Mme Fantini, maire de Portes, de remercier tous ceux « *qui n'oublient pas et donnent toujours autant de solennité à cette cérémonie* ». Après le dépôt de gerbe, MM. Ranc-Vila, et M. Alvarez, pour les guérilleros, ont remonté l'histoire.

Ce dernier a rappelé « *l'implication des combattants espagnols au sein de la résistance* ». Enfin, M. Malavieille, député, en appellera à « *la vigilance afin que le sacrifice des victimes n'ait pas été vain* ».

## LES CÉRÉMONIES DE LA BASTIDE ET DE VALMANYA DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES du 6 août 2000

C'est à Valmanya, village martyr, qu'est rendu hommage à la Résistance catalane sans distinction appartenances aux diverses familles de la Résistance.

La tradition veut, que ce soit à La Bastide, petite localité dans laquelle reposent trois guérilleros tombés au combat pour la défense de Valmanya que les cérémonies du souvenir commencent par le dépôt de gerbes sur leur tombe.

S'adressant à la nombreuse assistance venue se recueillir et rendre hommage à leur mémoire, N. Falguera, président de l'AGE-FFI et au nom de l'ANACR, retraça pourquoi et comment ils avaient lutté jusqu'au sacrifice de leur vie, insistant sur les nobles idéaux qui les portèrent à s'opposer à la barbarie.

Aujourd'hui, c'est surtout la défense des valeurs de la Résistance, et pour le rétablissement de la vérité historique là où elle sera bafouée par de pseudo-historiens, cette vérité éclatera d'autant plus fort que nous serons nombreux à la proclamer, nous et nos Amis.

Après l'allocution de Monsieur le Maire de La Bastide, le cortège se dirigea sur Valmanya, où le rassemblement rendit honneur à la mémoire des victimes de ce village martyr en présence de Monsieur le Préfet, des élus et autres autorités civiles et militaires du département.

Le traditionnel repas fraternel, se tint, comme d'habitude à La Bastide.

Comité des P.O.

# DEUX GRANDS AMIS DES GUERRILLEROS DECORES

## La Résistance à l'honneur

*Le Ministère de la Défense vient de reconnaître les services éminents de deux anciens résistants.*



**Jean Anouilh** est promu au grade d'officier de la Légion d'Honneur. Né le 27 juin 1923 à Toulouse, c'est un ancien des FTPF du maquis de Nistos (Hautes-Pyrénées). Après la Libération, il fit une carrière militaire en métropole et outre-mer : il est Commandant de réserve. Dans ses fonctions civiles, il était attaché d'intendance au Lycée Déodat-de-

Séverac à Toulouse. Actuellement secrétaire du CDR ainsi que trésorier adjoint de l'ANACR il participe activement à l'édification de la jeunesse lors de colloques dans les établissements scolaires du département.

**Charles Mazet** est nommé au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite. Né le 19 mai 1920 à Carmaux (Tarn). C'est un ancien des Groupes VENY (AS) il contribua à la libération de Carmaux, Albi et Gaillac. Il fut aussi breveté de l'Armée de l'Air et il fit carrière ensuite à Air-France comme metteur-au-point. Il est actuellement secrétaire général de l'ANACR de la Haute-Garonne et membre du Conseil National.

Signalons en outre que nos deux valeureux camarades sont membres du CDR, ainsi que du jury du Concours Scolaire de la Résistance à l'Académie, et du Conseil d'Administration du CERRAVHIS de Blagnac.

Nos sincères félicitations aux deux nouveaux médaillés.

Le CDR et l'ANACR  
de la Haute-Garonne

## INFORMACIÓN

### UNA AGENCIA DE LA ONU SE ENCARGARA DE GESTIONAR LAS INDEMNIZACIONES A LOS ESCLAVOS ESPAÑOLES DE HITLER

La Organización Internacional para las Migraciones (OIM), dependiente de Naciones Unidas y con sede en Ginebra, será la encargada de tramitar las solicitudes y pagar las indemnizaciones previstas por Alemania a los españoles que fueron empleados como trabajadores forzados o esclavos durante el nazismo. La OIM ha sido designada por el Gobierno alemán para hacerse cargo de los trabajadores forzados encuadrados en la categoría « resto del mundo », en la que se incluye a las víctimas no judías residentes en todo el mundo. De esta forma se salva la dificultad que tenían los españoles esclavos de Hitler para poder cobrar una compensación, ya que no existía ninguna organización nacional que gestionara sus reclamaciones. De las víctimas de Polonia, República Checa, Rusia, Ucrania, Bielorrusia y países Bálticos se responsabilizan otras organizaciones, como las Fundaciones para la Reconciliación de sus países y la Conferencia Judía de Reclamaciones.

El presupuesto para la indemnización a los casos incluidos en la categoría « resto del mundo » es de 540 millones de marcos (46 000 millones de pesetas). La OIM efectuará los pagos valiéndose de su red mundial de oficinas exteriores y su propia sede en Ginebra (Suiza). Se calcula que las cantidades que percibirán cada afectado oscilarán entre 5 000 y 15 000 marcos (entre 425 000 y 1 275 000 pesetas).

Según la ley aprobada por el Parlamento alemán a principios de este mes, los pagos se harán a los solicitantes que « fueron detenidos en un campo de concentración o en condiciones comparables en algún otro campo de prisioneros o gueto, y se vieron obligados a trabajos forzados » ; o los que « fueron deportados de su país de origen al territorio del Reich alemán en

1937, o a alguna de las regiones ocupadas por éste, y se vieron sometidos a trabajos forzados en una empresa industrial o comercial o en el sector público, y que fueron detenidos en condiciones distintas de las antes mencionadas o sometidos a condiciones semejantes a las de prisión o a otras condiciones de vida excepcionalmente duras ».

Si el beneficiario hubiera fallecido después del 16 de febrero de 1999, el cónyuge y los hijos tendrán derecho a recibir el pago a partes iguales. Los reclamantes deberán presentar sus solicitudes a título individual y aportar pruebas para fundar su derecho. Estas pruebas podrán ser documentales o de « cualquier otro tipo » que haga creíble la reclamación.

La ley aprobada por el Parlamento alemán crea la Fundación Recuerdo, Responsabilidad y Futuro, con un fondo de 10 000 millones de marcos (850 000 millones de pesetas), para indemnizar a los esclavos del nazismo. El Gobierno y la industria alemana contribuyen al fondo a partes iguales. La ley entrará en vigor una vez que sea firmada por el presidente alemán y publicada en la gaceta oficial, lo que está previsto en la primera quincena de agosto 2000. A partir de entonces, las decenas de víctimas españolas aún supervivientes tendrán un año de plazo para presentar sus demandas a la OIM.

#### Organización Internacional para las Migraciones (OIM) :

17, route des Morillons, CP 71,  
CH-1211 Ginebra 19. Suiza.

Tél. 00 41 22 71 79 235 – Fax 00 41 22 79 86 150

E-mail : compensation@iom.int

# NECROLOGIES

**Madame BERENQUER Isidro**, nous fait part, depuis Dijon, du décès de son époux. Suite à la rébellion de Franco contre la République Espagnole en 1936, Isidro s'engage dans l'armée Républicaine et fait partie de ces valeureux combattants qui ont défendu le droit et l'existence de cette jeune République, qui malheureusement a été vaincue grâce à l'intervention de l'Allemagne, l'Italie et le Portugal, avec comme résultat le recul des troupes jusqu'à la frontière française et l'accueil dans les Camps du Sud de la France en 1939. Après un passage dans les Compagnies de Travail, à l'occasion de l'occupation nazi en France, il rentre dans la Résistance, participant à divers sabotages et dans les combats pour la libération. De par son comportement pendant la Résistance et la Libération de la France, il lui a été décerné la Médaille de la Résistance.

L'Amicale d'Anciens Guérilleros a perdu un de ses fidèles Camarades, que nous n'oublierons jamais.

Nous réitérons nos sincères condoléances à son épouse et famille.

Le Bureau

## ILE-DE-FRANCE

Nous sommes venus aujourd'hui pour faire nos adieux à notre chère amie, à notre camarade de lutte pour la liberté et plus de bonheur pour le peuple espagnol et pour toute l'humanité : **Pilar CLAVER LABAIRU**, née à Isaba (Navarre - Espagne), le 2 février 1918.

L'histoire de sa vie est longue et riche en luttes généreuse. Elle serait longue à raconter. Mais en ces circonstances, nous la résumerons brièvement.

Elle avait 18 ans lorsque le général Franco se souleva contre l'Espagne démocratique et républicaine.

Dans ce village de Navarre où elle était née, son père, connu pour ses idées républicaines, fut parmi les premiers arrêtés par les franquistes.

Sa mère, connue pour ses idées républicaines et aussi pour son courageux franc-parler et ses convictions athées fut molestée et était publiquement menacée d'emprisonnement par les franquistes. Pilar, elle, obligée d'aller à la messe, refusa. Mais elle fut tonduë et forcée d'y aller sous la menace d'être conduite en prison ainsi que sa mère.

Prévenue en janvier 1937, qu'elles couraient un grave danger, ainsi que son père, décidèrent de passer en France et de là repartirent vers la zone républicaine, à Barcelone, où Pilar adhéra au Parti Communiste d'Espagne et travailla, comme infirmière, jusqu'à la fin de la guerre dans les hôpitaux militaires. Passée à nouveau en France la guerre terminée, en 1939, avec sa mère et son père, son père fut interné dans un camp et elles furent conduites dans la région de la Charente et lorsque la guerre avec l'Allemagne commença, elles échappèrent de peu à être réexpédiées en Espagne par les autorités de la bureaucratie française. Et lorsque la France fut occupée par l'Allemagne fasciste, son père pu les rejoindre mais alors commença pour eux, une autre étape de leur vie.

Pilar, menacée d'être déportée en Allemagne, comme d'autres centaines d'espagnols et espagnoles de la région d'Angoulême le furent, elle y échappa suivant les conseils des responsables de la résistance française et d'accord avec ceux des guérilleros espagnols, en allant travailler comme femme de nettoyage dans les casernes des soldats allemands de la garnison d'Angoulême, ce qui lui permit d'échapper à la déportation et aussi, surtout, d'avoir un Ausweis pour circuler plus facilement que d'autres.

C'est ainsi que, grâce à son aspect modeste et inoffensif d'une femme de nettoyage, elle jouait courageusement le rôle d'agent de liaison entre la résistance espagnole et française, elle pouvait écouter les conversations des soldats allemands, procurer des renseignements précieux aux FFI et aux guérilleros espagnols sur les transports de troupes et du matériel de guerre des occupants allemands.

Cela lui permettait aussi d'utiliser son modeste appartement comme dépôt de matériel refuge pour des guérilleros résistants espagnols et français recherchés par la police allemande et française. Qu'elle pût même transporter des armes légères dans les lieux que les responsables de la résistance lui indiquaient et même participer aux chaînes d'évasion, accompagnant sur des trajets dangereux, simulant les amoureux, à pas mal d'aviateurs anglais et américains fuyant vers l'Espagne. Et même un soldat allemand déserteur.

La Libération arrivée, sur proposition des responsables de la Résistance française, on lui octroya, à titre militaire la médaille de guerre... largement méritée, dont elle en était fière quoiqu'elle n'en parlait jamais.

Sa mère décédée, ainsi que son père, enterrés à Angoulême, elle partit vers Paris où elle se voua à aider, à organiser la solidarité, au sein de l'organisation « Unión de Mujeres Antifascistas Españolas », avec les espagnols emprisonnés par le franquisme ainsi que leurs familles.

Elle travailla aussi passionnément et efficacement à dénoncer la répression et les crimes du général Franco en Espagne, à semer l'espoir en un avenir libre et démocratique pour l'Espagne parmi les dizaines de milliers d'émigrés espagnols qui arrivaient en France à la recherche de travail et de liberté.

Franco mort et la démocratie espagnole récupérée ayant balayé le franquisme, elle participa ensuite dans le mouvement associatif et démocratique des espagnols émigrés, à la défense des droits sociaux, civiques et culturels des émigrés espagnols en France en tant que vice-présidente de l'Association IBERIA CULTURA.

C'est au nom de cette Association, au nom aussi de ses camarades guérilleros espagnols anciens combattants de la Résistance en France, au nom aussi du Comité Fédéral du Parti Communiste d'Espagne, que nous saluons, en ce moment définitif de son existence où elle va rejoindre le tombeau d'Angoulême où reposent ses parents, cette grande dame espagnole, à qui nous rendons hommage en rappelant sa vie exemplaire de combattante pour la liberté dans des moments difficiles et dangereux, en ajoutant que nous sommes fiers d'avoir été parmi ses amis. **Chère Pilar : Adios !**

Montane Jaime

## COTISATION ET AIDE A L'AMICALE

### ILE-DE-FRANCE

HERNANDO Raymond	300
WINTER Anita	200
	<u>500</u>

MENGUAL Pedro	70
OVIDEO Miguel	100
SICILIA Francisco	100
	<u>620</u>

### PYRÉNÉES-ORIENTALES

ALAMA Manuel	100
FERNANDEZ Bautista	100
GALLEGO Santiago	150

BESSON Henri	100
BELLUS Venturera	100
PUIG Manuel	200
	<u>400</u>

## AIDE AU BULLETIN

### INDIVIDUALES

PUJADE ANTOINE	50
DAPERRE Julien	500
FERETTI Henri	100
	<u>650</u>

*Le Directeur du Bulletin et le Bureau National de l'Amicale remercient vivement ses Camarades et Amis, pour leur fidélité envers l'Amicale et le Bulletin.*

# A propos des droits des étrangers

## J'Y SUIS, J'Y VOTE !

Environ 4 millions d'étrangers vivent aujourd'hui en France. Les plus nombreux sont les Portugais et les Algériens suivis par les Italiens, les Marocains, les Espagnols, puis les Tunisiens, les Turcs, etc. Ces étrangers et leurs enfants ont contribué à bâtir la France d'aujourd'hui.

Plus de 80 % des étrangers sont établis en France depuis plus de 10 ans. Mais leurs droits pour intervenir dans les affaires de la cité, même au simple niveau local, sont très inférieurs à ceux des Français.

Certes, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, les étrangers établis en France ont obtenu le droit de voter aux élections de délégués du personnel, de comités d'entreprises, de prud'hommes et pour la Sécurité Sociale. Mais il ne fut pas question de reconnaître les droits politiques des étrangers ni même des indigènes d'Outre-Mer malgré le rôle des uns et des autres dans la Résistance et les troupes de choc de la Libération. Les héritiers de la Grande Révolution Française ont oublié que la Constitution de l'An II (jamais appliquée il est vrai) reconnaissait le droit de vote aux résidents étrangers. Ils ont oublié aussi que

l'Italien Giuseppe Garibaldi, qui s'était battu pour la France contre les Prussiens, fut élu député à la Chambre française en février 1871.

Aujourd'hui encore, la France des Droits de l'Homme est en retard. Car le droit de vote de tous les étrangers aux élections municipales (et parfois départementales) avec conditions de séjour (3 ans ou 5 ans), est reconnu en Irlande depuis 1963, en Suède depuis 1975, au Danemark depuis 1981, en Norvège depuis 1982, aux Pays-Bas depuis 1985... Le Traité de Maastricht a marqué un progrès au niveau de l'Union européenne puisque son article 8B prévoit que « tout citoyen de l'Union résidant dans un état membre dont il n'est pas ressortissant a le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales dans l'Etat membre où il réside, dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet Etat ». Mais cette mesure pourtant limitée n'a pas été appliquée aux élections municipales françaises de 1995.

On peut espérer que pour les élections municipales de 2001, la France appliquera le Traité de Maastricht. Mais une large partie de l'opinion française estime que la France doit aller plus loin : à l'instar

des pays déjà cités elle doit permettre la participation à ces élections de tous les étrangers établis en France, quel que soit leur pays d'origine.

Certains disent : ils n'ont qu'à se faire naturaliser. Non : les étrangers qui vivent en France ont le droit de garder leur nationalité, quelles que soient leurs raisons personnelles. D'autre part, certains qui ont demandé à être naturalisés ont vu leurs demandes rejetées : ce fut le cas, encore après 1981, de survivants du groupe Manouchian et d'autres personnes dont le fichage policier remonte à la Résistance (nous en connaissons parmi les résidents Espagnols de Toulouse).

La France s'honorerait de mieux reconnaître et respecter les droits des résidents étrangers, notamment le droit de vote aux élections locales. Ce serait une des meilleurs façons de lutter, concrètement, contre Le Pen et ses émules. Car xénophobie et racisme tirent beaucoup de leur force du fait que les résidents étrangers sont maintenus dans un statut inférieur, en marge de la démocratie.

Henri Farreny

## LES ESPAGNOLS EN TERRE DE FRANCE

### Les Républicains espagnols dans la résistance française

#### REMERCIEMENTS

Lorsque la direction de l'Amicale a décidé la réalisation de cet ouvrage, dont le but est de rendre hommage à toutes celles et à tous ceux d'entre nous qui ont pris une part importante dans le combat pour la libération de la France, nous espérions pouvoir compter sur la compréhension et l'aide de nos adhérents, de nos amis, et des souscripteurs, bien entendu. Le premier objectif étant d'assurer le succès de la souscription qui fut le moyen essentiel de financement de l'ouvrage. Cet objectif ayant été atteint, l'ouvrage a paru. Merci donc à tous.

A Léo Figueres et Elida Mannevy-Garcia dont le concours nous a été si précieux. A ceux qui ont contribué, bénévolement, à la mise en forme des

différentes parties de l'ouvrage, à la relecture des textes, aux corrections indispensables. Aux anciens guérilleros qui nous ont apporté leurs témoignages. Aux souscripteurs pour leur confiance. Aux présidents et aux sections départementales de l'Amicale qui nous ont aidés, si efficacement, à rendre possible la parution de l'ouvrage, et qui en assurent, désormais, la diffusion. Autant de gestes désintéressés qui ont une profonde signification et qui s'inscrivent dans **UN DEVOIR DE MÉMOIRE QUI NOUS CONCERNE TOUS !**

N. Falguera

NB - Il est rappelé à nos diffuseurs que la souscription étant close, le prix de vente de l'ouvrage est de 150 F + 25 F de frais d'envoi.

# L'ANACR ET LA MEMOIRE

*Répondant à l'appel du Bureau de l'ANACR de la Haute-Garonne, des délégations du Bureau de l'AAGE avec son porte-drapeau Garcia Jesús, ont participé aux diverses cérémonies suivantes.*

**L'**Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance n'a pas relâché son activité au cours de ces derniers mois. Plusieurs manifestations du souvenir en Haute-Garonne en sont la plus éclatante démonstration.

Nous les évoquons brièvement dans l'ordre chronologique.

**Le 27 mai.** Devant un auditoire nombreux et attentif réuni au Monument de la Résistance à Toulouse, nous rappelions la création du Conseil National de la Résistance (CNR) par Jean Moulin. Cet événement remarquable qui réalisa l'unification des divers mouvements, aboutit ensuite à la création du célèbre programme signé par l'ensemble des forces vives de la Résistance.

**Le 10 juin.** L'ANACR commémorait le massacre de Marsoulas ainsi que le souvenir des patriotes dont les noms sont inscrits sur les stèles de Cazères, Mazères-du-Salat et Saint-Michel. Cette cérémonie se déroule chaque année avec la municipalité de Marsoulas qui nous accueille autour du verre de l'amitié. La journée s'est achevée au foyer rural de Saint-Michel où nos 80 Camarades et Amis ont partagé un succulent repas servi par le Foyer Rural. Hélas, cette journée du souvenir s'est déroulée avec un temps exécrable qui a perturbé une partie des cérémonies.

**Le 3 juillet.** C'est dans le cadre du Musée de la Résistance que nous honorions deux de nos Camarades du Bureau en présence d'une nombreuse assistance et de personnalités du département : il s'agit de Jean Anouilh qui assume les fonctions de trésorier adjoint à l'ANACR et de secrétaire du CDR, il recevait des mains de Noël Duplan la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur. Cet fut ensuite notre secrétaire général Charles Mazet qui recevait de Jean Bories la Croix de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite. Cérémonie émouvante au cours de laquelle une allocution de bienvenue prononcée par M. Pierre Izard président du Conseil général de la Haute-Garonne et l'éloge des décorés par M. Jean Bories président départemental de l'ANACR furent particulièrement appréciées.

**Le 23 juillet.** C'était l'hommage rendu à ce grand patriote que fut Marcel Langer. Depuis plus de 50 ans, nous ne manquons jamais de venir nous incliner devant sa tombe au cimetière de Terre-Cabade à Toulouse.

Cet homme hors du commun fit le don de sa vie pour que sa patrie d'adoption recouvre la Liberté. Comme chacun sait, torturé pendant des mois, il ne parla pas. Il monta au supplice avec un courage exemplaire. Allocution de Jean Bories en direction de la jeunesse et du devoir de mémoire.

**Le 20 août.** Faisant suite aux diverses cérémonies commémorant la Libération de Toulouse, notre association vient de recueillir chaque année dans la cour intérieure de la prison Saint-Michel à Toulouse devant le poteau d'exécution et la plaque commémorative. Le Conseil Général, la ville de Toulouse et l'ANACR ont déposé des gerbes. La Marseillaise et le Chant des Partisans résonnèrent fortement entre les murs de la maison d'arrêt. Jean Bories relata le déroulement historique de cette libération des patriotes enfermés là, en rappelant le rôle essentiel des femmes toulousaines qui se firent ouvrir les portes de la prison.

Evoquant la prochaine disparition de la prison qui sera transférée aux alentours de Muret, notre président insista encore sur la nécessité impérieuse de conserver sur le site, après la démolition, le poteau d'exécution et la plaque commémorative afin que soit préservée en ces lieux la mémoire de ceux qui y souffrirent, qui y transitèrent pour être ensuite déportés ou qui y trouvèrent la mort.

Ces manifestations du souvenir organisées par l'ANACR de la Haute-Garonne trouvent toujours le meilleur écho auprès des autorités et des diverses associations. Nous les en remercions vivement ainsi que les dévoués porte-drapeaux.

Disons enfin que le crédit dont bénéficie notre association est le résultat logique du dynamisme de son appareil dirigeant soutenu dans son action par un Comité Directeur dont l'unité est à l'image de notre direction nationale. Ses membres, en effet, sont issus des divers mouvements tels que l'AS, les FTPF, les CFL et FFC, le CF-Pommiès et les réseaux. Demeurant fidèles à l'unité réalisée il y a plus d'un demi-siècle, ils en sont les meilleurs garants.

Vive l'ANACR, vive la France, vive la Paix.

Le Bureau de l'ANACR  
de la Haute-Garonne